

OFFRE DE FORMATION

LA VITESSE, UN ENJEU DE SÉCURITÉ DES DÉPLACEMENTS : MIEUX LA CONNAÎTRE POUR AGIR



en distanciel

EN DISTANCIEL

14 et 15
novembre 2024



Les élus de collectivités et leurs services techniques sont régulièrement sollicités sur des enjeux de sécurité des déplacements en lien avec la vitesse sous divers angles (comportements, aménagements, besoin de contrôle ...).

Il existe beaucoup de connaissances visant à objectiver le rôle crucial de la vitesse. Cependant, leur diffusion demeure inégale et la norme sociale ne parvient pas à appréhender pleinement l'étendue des conséquences néfastes liées à des vitesses excessives ou inadaptées.

Il est essentiel que l'ensemble des acteurs des territoires développent une compréhension approfondie de la question de la vitesse, leur permettant ainsi de renforcer et de préciser leurs arguments à ce sujet, tout en identifiant les leviers à actionner.



Source : TERRA_Arnaud Boussiou

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Expliquer les effets néfastes de la vitesse excessive ou inadaptée, notamment sur les usagers vulnérables ;
- Préciser les interactions entre la politique de modération de la vitesse et les autres politiques publiques (urbanisme, mobilité, ...) ;
- Citer des démarches et outils pour modérer la vitesse en urbain et en interurbain.

NIVEAU PRÉ-REQUIS

Aucun

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Dispositif d'évaluation des acquis sous forme de quiz

OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Retours d'études et d'expériences
- Quiz et travaux pratiques
- Échanges entre stagiaires et formateurs
- Utilisation de la plateforme mesformations.cerema.fr

FRAIS D'INSCRIPTION

750 € HT par stagiaire (TVA à 0%)

DURÉE 1,5 JOUR

PUBLIC

Collectivités locales, services de l'État, acteurs privés (bureaux d'études, ...) et acteurs associatifs.

Au sein de ces organismes :

- Services de contrôle, de sensibilisation et de prévention en sécurité routière, services d'observation de l'accidentalité, services d'infrastructure, d'aménagement de la voirie et des espaces publics ;
- Chefs de service (DGS, ...), chefs de projet, chargés de mission, chargés d'études, chefs de police municipale et ses agents, ...



PROGRAMME



JOUR 1

09h00 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

- Tour de table - Présentation du module - Recueil des attentes particulières

09h15 GÉNÉRALITÉS SUR LA VITESSE

- La notion de vitesse
- Les enjeux liés à la vitesse
- Les effets physiques de la vitesse
- Les connaissances actuelles sur la vitesse dans les études scientifiques de sécurité routière

11h00 POLITIQUE DE MODÉRATION DE LA VITESSE ET AUTRES POLITIQUES PUBLIQUES

- L'histoire des limitations de vitesse et la réglementation actuelle
- Le développement du contrôle automatisé
- Les liens avec les autres politiques publiques : urbanisme, mobilité, santé, environnement, etc.
- L'approche "Système sûr" et le cadre international en matière de sécurité routière

12h30 PAUSE DÉJEUNER

13h30 DEUX-ROUES MOTORISÉS (2RM) ET VITESSE

- Les 2RM : Leur dynamique particulière, les caractéristiques spécifiques de ces véhicules et leurs fragilités propres dans l'environnement routier
- La vitesse et ses conséquences dans les accidents des 2RM

15h15 USAGERS VULNÉRABLES ET VITESSE (HORS 2RM)

- Les effets de la vitesse des véhicules motorisés sur la sécurité ressentie par les piétons et les cyclistes et sur leur bonne cohabitation avec les autres usagers
- Focus sur les séniors

17h00 FIN DE LA PREMIÈRE JOURNÉE

JOUR 2

09h00 MODÉRATION DE LA VITESSE EN MILIEU INTERURBAIN

- Les méthodes et outils disponibles pour mesurer et analyser les comportements et les vitesses pratiquées
- Illustrations et explications au travers d'exemples d'aménagement et de leur évaluation

10h45 MODÉRATION DE LA VITESSE EN MILIEU URBAIN

- Le contexte spécifique de la vitesse en milieu urbain
- Les outils de modération de la vitesse
- Etude de cas

12h15 CONCLUSION DE LA SESSION

- Tour de table et évaluation pédagogique

12h30 FIN DE LA FORMATION



LES ATOUTS DU **CEREMA**

Source : TERRA_Arnaud Boussiou

- Des équipes pluridisciplinaires et expertes (aménageurs, ingénieurs, techniciens) ;
- De nombreuses années d'expérience opérationnelle au service des collectivités territoriales ;
- Des participations actives à l'édition de normes et règlements, aux côtés des pouvoirs publics et de réseaux de partenaires et d'experts reconnus.

COORDINATION DE LA FORMATION

Marie-Laure NORBERT

Chef de projets vitesse, formation, politique locale de sécurité routière au Cerema

INFORMATIONS ET INSCRIPTION



formation.catalogue@cerema.fr



www.cerema.fr



CeremaCom



Cerema

